AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(art. R. 2123-1 et R. 2123-4 à 2123-7 du Code de la commande publique)

1 - IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :
Syndicat intercommunal d'Eau Potable des Rives de l'Ain
Adresse : En mairie de Villette sur Ain – Rue du Lavoir – 01320 VILLETTE SUR AIN
Téléphone : 04 74 35 64 94 - 04 74 35 62 93
Email : contact.siepra@villette-sur-ain.fr
Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Président – Jean-Pierre HUMBERT
2- CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DES MARCHES – LIEU D'EXECUTION
Le présent avis concerne : MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE PORTANT SUR L'EXPLOITATION DES SERVICES D'EAU POTABLE DES COMMUNES DE CHALAMONT, CHATILLON LA PALUD ET SAINT-MAURICE-DE-REMENS
Lieu d'exécution : sur le territoire des communes de CHALAMONT, CHATILLON LA PALUD et SAINT-MAURICE-DE-REMENS
Caractéristiques principales du service :
- 87.4 kilomètres de réseaux sur les 3 communes,
- 2 captages et 2 stations de production,
- 5 réservoirs,
- 20 débitmètres ou compteurs de sectorisation télésurveillés.
Cette prestation inclut la mise en place d'un service d'astreinte pouvant être contacté en cas d'urgence 24 heures sur 24.
L'exécution du présent marché doit se faire dans le respect de :
- la continuité du service public,
- l'autosurveillance des ouvrages de la collectivité,
- la sécurité et protection de la santé,
- la conservation du patrimoine,
- la protection de l'environnement.
3 – PROCEDURE DE PASSATION
La présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles R. 2123-1 et R. 2123-4 à 2123-7 du Code de la commande publique selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur, sur la base des critères énoncés dans le Dossier de Consultation.
Toutefois le maître d'ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation.
4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SITUATION PROPRE DE L'ENTREPRENEUR
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
* Conditions fixées aux articles R. 2143-10 et après du Code de la commande publique.
* Les soumissionnaires produiront à l'appui de leurs candidatures les pièces et justifications demandées au règlement de consultation.
* L'attribution du marché donnera lieu à la signature manuscrite du marché papier.
5– CRITERES DE SELECTION DES OFFRES
Offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation :
* Valeur technique de l'offre : 60 %
* Montant de l'offre : 40 %
6- MODALITES DU RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION
Le DCE peut être entièrement téléchargé sur la plateforme :
http://voixdelain.e-marchespublics.com
7 – DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES
Le vendredi 06 décembre 2024 à 12h00
8 – MODALITES DE REMISE DES PLIS
Par voie électronique uniquement à l'adresse :
http://voixdelain.e-marchespublics.com
9 - ADRESSE POUR LES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
EAU + 01 – 190 rue du Refour – 01320 CHATILLON LA PALUD – Tél. : 09 67 58 40 57
10 – DATE DE PARUTION DE L'AVIS A LA PUBLICATION
Le 05 novembre 2024 (pour une publication le 08 novembre 2024)

24149947

COMMUNE DE ILLIAT

Enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement et sur l'élaboration du zonage des eaux pluviales

Par arrêté municipal n°56 2024 du 04/11/2024, le Maire de ILLIAT a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement et sur l'élaboration du zonage des eaux pluviales.
Mr Dominique REPIQUET est nommé commissaire enquêteur et Mr Jean-Paul SAINT-ANTOINE commissaire enquêteur suppléant par décision N°E24000123/69 du Président du Tribunal Administratif de Lyon.
L'enquête se déroulera à la Mairie d'ILLIAT, **du 25 novembre au 9 décembre 2024** inclus aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier pourra être consulté en Mairie et sur le site Internet de la commune : **www.illiat.fr**
Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en Mairie le lundi 9 décembre de 16h à 18h. Les observations pourront également être notées sur le registre papier aux horaires d'ouverture de la Mairie, par correspondance au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie (11 passage de la Maire 01140 ILLIAT), ou par voie électronique à l'adresse suivante : **secretariat@illiat.fr**
Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal pourra approuver la révision du zonage d'assainissement et l'élaboration du zonage des eaux pluviales.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront reçus et pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront également consultables sur le site internet mentionné ci-dessus.

Le Maire
24149876

La Voix de l'Ain CHAQUE VENDREDI

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur : LOGIDIA S.A. d'H.L.M. - Maison des Entreprises - 247, Chemin de Bellevue 01960 - PERONNAS
Tél. : 04 74 32 17 40 - Fax : 04 74 21 44 49
Mail : contact@logidia.fr
Mode de passation : Procédure Adaptée.
Objet du marché : Construction de 14 logements Le Pré Vert à SAINT-REMY (01310) Reconsultation lot01 suite infructuosité.
Désignation du lot : 01 - Terrassement - VRD - Espaces Verts
Délais d'exécution : 18 mois à la date de démarrage des travaux.
Date prévisionnelle de démarrage des travaux : 1er trimestre 2025
RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION : A partir du : vendredi 08 novembre 2024.
Dossier de consultation téléchargeable gratuitement sur la plateforme https://marchespublics.ain.fr
Référence 2024-CN-361-0126.
REMISE DES OFFRES
Date limite de réception des offres : Le lundi 18 novembre 2024 à 19 heures.
Les offres dématérialisées sont à déposer sur la plateforme :
https://marchespublics.ain.fr (se référer au règlement de la consultation).
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : se conformer au règlement de la consultation.
Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la remise des offres.
Date d'envoi à la publication : jeudi 31 octobre 2024.
Renseignements complémentaires : via la messagerie de la plateforme **https://marchespublics.ain.fr**
Architecte : DELERS & ASSOCIES / DOSSE ARCHITECTE ASSOCIES.
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

24149762

PRÉFÈTE DE L'AIN

PRÉFECTURE DE L'AIN

Bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées
INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS

Par arrêté préfectoral en date du 23 octobre 2024, a été décidée la mise à disposition du public de la demande d'enregistrement présentée par la **Communauté de Communes BRESSE ET SAÔNE**, dont le siège social est situé à BÂGÉ-LE-CHÂTEL, 50 chemin Bâgé-le-Châtel en vue de la création d'une déchetterie sur la commune de PONT-DE-VAUX. Cette consultation se déroulera pendant une durée de quatre semaines, **du lundi 25 novembre 2024 à 09h00 au lundi 23 décembre 2024 à 17h00** inclus sur le territoire de la commune de PONT-DE-VAUX.
L'activité précitée répertoriée sous les rubriques n° 2770.1.b, n° 2710.2.a et 2794.2 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement est soumise au régime de l'enregistrement au titre du Code de l'environnement - Livre V - Titre 1er.
Le dossier de cette demande, ainsi qu'un registre destiné à recevoir les observations du public, resteront déposés à la mairie de PONT-DE-VAUX et mis à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie (sauf jours fériés).
Le dossier sera également tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la consultation en ligne sur le site internet de la préfecture de l'Ain, à l'adresse suivante : **https://www.ain.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-l-environnement**
Les observations peuvent également être transmises au bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées de la préfecture de l'Ain par courrier ou par voie électronique **(pref-environnement@ain.gouv.fr)**.
Elles devront être transmises avant la date et l'heure de clôture de la consultation, soit **le lundi 23 décembre 2024 à 17h00** inclus. Il est précisé que les pièces jointes annexées aux messages électroniques doivent avoir une capacité inférieure à 5 Mega-Octets (Mo). Ces observations seront annexées au registre par la Préfète à l'issue du délai de consultation du public.
Cet avis sera publié sur le site internet de la préfecture de l'Ain.
A l'issue de la consultation, la décision relative à la demande d'enregistrement présentée par la communauté de communes BRESSE ET SAÔNE fera l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par arrêté ministériel, ou d'un arrêté préfectoral de refus.

24149947

COMMUNE D'ANGLEFORT (01)
230 rue de la Mairie
01350 ANGLEFORT

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Commune d'ANGLEFORT (01)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21010010300014
Code postal / Ville : 01350 ANGLEFORT
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : BERNARD THIBOUD
Tél : 0450561716 - Mail : mairie.anglefort@gmail.com
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au règlement de consultation
Capacité économique et financière : Se référer au règlement de consultation
Capacités techniques et professionnelles : Se référer au règlement de consultation
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis: Vendredi 29 novembre 2024 - 12:00
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Critères d'attribution : Se référer au règlement de consultation
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : Aménagement de l'entrée sud - RD992/ Chemin de Mansin
Classification CPV : 45233140
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux de voirie et réseaux divers
Lieu principal d'exécution : ROUTE DEPARTEMENTALE N°992
Durée du marché (en mois) : 8
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Oui
Détails sur la visite : VOIR AVEC LE MAITRE D OEUVRE - CABINET GSM

24149964

HAUT BUGEY

Additif à l'annonce référence 24148918 parue dans La Voix de l'Ain, le 01/11/2024 concernant :

Haut Bugey Agglomération

Il faut lire :
- Par arrêté n°634/2024 du 31/10/2024, le Président de Haut-Bugey Agglomération a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Arandc
- Le projet du Plan Local d'Urbanisme sur la commune d'Arandc est soumis à enquête publique :
Du samedi 23 novembre 8h00 2024 au lundi 16 décembre 2024 16h00, inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie
Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra faire part de ses observations :
- Sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'Arandc
- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5780
- Par courrier, adressé à Madame Caroline LEMOINE commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie d'Arandc
- Par message électronique, à l'adresse suivante :
enquete-publique-5780@registre-dematerialise.fr
- Auprès du commissaire enquêteur, aux jours et heures des permanences
Les observations transmises par message électronique seront publiées dans les meilleurs délais dans le registre dématérialisé
Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en mairie d'Arandc lors des permanences suivantes :
- Le lundi 25 novembre 2024 de 14h00 à 16h00
- Le vendredi 29 novembre 2024 de 15h30 à 17h30
- Le lundi 9 décembre 2024 de 14h00 à 16h00

24149723

GRAND BOURG

Publication du dispositif de la délibération approuvant la Concession de service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur BOURG EN BRESSE Nord VIRIAT

Délégant : CA3B, 3 avenue Arsène d'Arsonval, 01000, BOURG-EN-BRESSE
Courriel : commande.publique@grandbourg.fr
Par délibération du 7 octobre 2024, le Conseil de Communauté a approuvé le choix de la société ENGIE SOLUTIONS (92930 Paris La Défense) comme délégataire de la Concession de service public pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur BOURG EN BRESSE Nord VIRIAT ainsi que la convention afférente pour une durée de 25 ans à compter de la date de réalisation de la dernière des conditions suspensives

24149773

LE SAVIEZ-VOUS ?
"Avec actulegales.fr, vous consultez GRATUITEMENT les annonces légales entreprises de moins d'un an !"
Actulegales.fr